

ECRAN TOTAL

12 au 25 FEVRIER 2020

LA FILLE AU BRACELET

de Stéphane Demoustier

avec Mélissa Guers, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Anaïs Demoustier

1 h 36 - France - Date de sortie : 12 février 2020 - Le Pacte



Lise, 18 ans, vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie.

En sortie nationale

Festival du Film Francophone d'Angoulême : 2 nominations

STÉPHANE DEMOUSTIER



Après plusieurs courts métrages sélectionnés et primés dans des festivals internationaux, **Stéphane Demoustier** (Lille, 1977) a écrit et réalisé son premier long métrage **TERRE BATTUE**. Le film a été présenté à la semaine de la critique de Venise en 2014.

Il a ensuite écrit et réalisé **ALLONS ENFANTS**, un moyen métrage dont la première a eu lieu à la Berlinale Génération et est sorti en salle de cinéma en France en 2018.

Stéphane Demoustier est aussi producteur. En 2008, il a fondé la société de production Année Zéro, avec laquelle il a produit plus de 30 courts métrages.

LA FILLE AU BRACELET, son nouveau long métrage, sortira le 12 février 2020.

JEAN DES FORÊTS : Producteur

Il y a eu, dès le début de ce projet, une proposition que j'ai trouvée aussi excitante que périlleuse : alors même qu'on sait qu'en offrant au spectateur un film de procès qui tourne autour d'une affaire de meurtre, on provoque chez lui un réflexe quasi-pavlovien qui a pour effet de stimuler la soif de vérité (celle des faits), **LA FILLE AU BRACELET** se proposait de l'en priver.

Pour déjouer les attentes du spectateur sans pour autant les décevoir, il faut savoir les déplacer sur autre chose.

Cette autre chose, moins évidente, mais plus riche, c'est le rapport qu'entretiennent les parents, Bruno et Céline, avec la question centrale, constitutive du film.

Pourtant, lorsque les audiences d'Assises, s'ouvrent certaines certitudes se fissurent et certains doutes s'immiscent, chez Bruno d'abord. Pas immédiatement quant à la culpabilité de sa fille mais quant à la personnalité de sa fille et à l'idée qu'il s'en fait.

Puis, à mesure des interrogatoires et des plaidoiries, la question affleure : leur fille, Lise, a-t-elle tué Flora ? Mais à peine les a-t-elle gagnés que cette question doit rapidement céder la place à une autre, à la charge émotionnelle encore plus puissante : Lise va-t-elle être condamnée ?

Transformer ceux qui sont habituellement des personnages satellites (parce que n'ayant pas accès à la vérité totale, satisfaisante) en protagonistes permet au film de procès de se révéler comme un matériau riche et propice à la fiction pour peu qu'on ne torde pas le récit et ses personnages aux seules fins de les faire converger vers la résolution du crime.





Locarno 2019 | Anaïs et Stéphane Demoustier à l'interview

(Sven Papaux – Theapologismag.com)

*L'un des très bons films de cette sélection locarnaise, **La Fille au Bracelet**, débarquera en février 2020 dans les salles romandes. Nous avons rencontré Stéphane Demoustier et Anaïs Demoustier pour en parler.*

*Tiré du scénario d'**Acusada**, un film argentin, présenté à Venise en 2018 et sorti dans les salles en juillet 2019, **La Fille au Bracelet** s'en inspire librement pour en extraire une chronique familiale sèche sur l'impact d'un tel événement dans une tribu. La dimension intimiste y est habilement explorée. Pour son second long-métrage, Stéphane Demoustier (42 ans) fait étalage d'un cinéma pudique, tout en retenue, chirurgical quand il s'agit de presser le bouton émotion.*

*Autre spécificité, **La Fille au Bracelet** regroupe frère et soeur sur le même plateau..*

C'est votre première interview groupée, frère et soeur ?

Anaïs Demoustier : On a eu la conférence de presse ce matin, mais hormis ça, c'est notre première interview ensemble. Vous êtes notre baptême du feu.

Stéphane Demoustier : En binôme jamais.

Comment êtes-vous tombé sur ce scénario de Acusada ?

SD : C'est le producteur qui m'a parlé de ce script. En fait le producteur français du film (ndlr : Jean Des Forêts) était le co-producteur du film argentin. Il avait accès au scénario et il m'a contacté, alors que je ne le connaissais pas, et m'a dit que l'histoire pouvait être vue

sous un autre angle que l'oeuvre argentine. C'était une situation inhabituelle pour moi. Après lecture, le scénario m'a plu et j'ai demandé à réaliser le film d'une différente manière : sur ceux qui entourent l'accusée et non de centrer sur l'accusée.

La Fille au Bracelet est un peu dans la continuité de Terre Battue, votre premier long-métrage ?

SD : Je ne sais pas. Bien sûr que oui il y a des comparaisons et des ressemblances. Les thématiques de la famille, de la filiation.

Quelque chose doit me travailler autour de ces thématiques, c'est indéniable.

C'est votre passé familial qui remonte ?

SD : Je suis l'aîné. J'ai 3 petites soeurs. On peut se considérer comme 2 binômes dans la famille. J'ai une soeur qui a une année de

moins et les 2 autres 8 et 10 ans de moins que moi.

Avez-vous commencé le cinéma grâce à votre frère ?

AD : (En s'adressant à son frère) Je ne me souviens plus si j'avais déjà tourné avec Michael Haneke (ndlr : Le Temps du loup, sorti en 2003) avant que tu ne rentres à la Femis.

SD : Bah oui !

AD : En fait non. J'ai pris des cours de théâtre quand j'étais petite, à côté de Lille, là où j'ai grandi. Et un directeur de casting était passé à mes cours pour embaucher des enfants pour un film. J'ai fait ce film dans lequel j'avais une seule scène et l'expérience était vraiment concluante. Le directeur de casting a même encouragé mes parents à me faire persévérer dans ce milieu. Et à 13 ans j'ai tourné Le Temps du loup. C'est le film qui m'a fait comprendre que je voulais être actrice.

SD : À l'époque je ne travaillais pas du tout dans le cinéma...

AD : ... Stéphane a participé à mon éducation à l'image. Il m'a fait aimer le cinéma, m'a montré des films avec de jeunes actrices. Je me rappelle avoir vu La Petite voleuse et L'Effrontée, qui sont des films avec Charlotte Gainsbourg jeune. Il y a eu un vrai processus

d'identification avec Charlotte Gainsbourg, très fort. Je me disais : elle a l'air de s'amuser, d'être libre, de pouvoir s'exprimer.

SD : Mon rôle a été de faire comprendre à mes parents que tourner avec Michael Haneke était une chance inouïe.

AD : Alors oui, il y a eu une période très critique avant d'aller au casting de Michael Haneke. Il fallait chaque fois faire les trajets pour aller à Paris et je ne voulais pas faire les casting. En fait je voulais être présente pour un devoir de maths, car j'étais très bonne élève et je n'avais pas du tout le goût du risque. Quand Stéphane a su que c'était Haneke, que mes parents, ne connaissant pas trop le cinéma, ne savaient pas trop quoi dire, il s'est empressé de mettre la pression pour que j'y aille, devoir de maths ou pas. Un moment déterminant que je dois beaucoup à Stéphane. J'ai aussi le souvenir qu'il m'a montré L'Enfer de Claude Chabrol, avec Emmanuelle Béart. Un souvenir très important aussi.

La famille Demoustier est loin d'être une famille de cinéphiles ?

AD : Notre mère vient de plus en plus. Elle a découvert le cinéma grâce à nous. Elle voit énormément de films à présent. Je lui fais d'ailleurs souvent lire mes scénarios.

SD : Quand on était enfant, on allait très peu au cinéma. C'était la télévision et aucune hiérarchie.

AD : Je regardais Sissi en boucle !

SD : Une sitcom valait autant que le film du dimanche soir chez nous.

AD : On a été élevé aux Bronzés font du ski.

Pour revenir à votre film, vous vous éloignez beaucoup du film Acusada, en optant pour un cinéma très sobre, très pudique. Vous délaissez les médias, vous misez sur l'intériorité des sentiments. Était-ce un choix délibéré ou venu par après ?

SD : Je n'aime pas les films hystériques. Par rapport à Acusada, et dès lors que j'adapte dans un contexte français, les médias n'avaient pas leur place. Les médias ne jouent pas le même rôle en France d'après moi. Et ce n'est pas ça qui m'intéressait. Ce qui me plaisait le plus dans cette histoire, c'était de travailler les relations entre les uns et les autres. Effectivement, je voulais vraiment cette intériorité de chacun. D'où cette sobriété dans les cadres. Le visage de

l'accusée me suffit pour que je me plonge dedans. Il se trouve aussi que par un simple procès on crée du suspens, il n'y a pas besoin d'en rajouter, on est de toute manière tenu en haleine. Je pouvais donc me contenter d'enfermer chaque personnage dans un carcan. La caméra raconte cet engoncement.

AD : Cette mise en scène est inhérente à sa personnalité. Ce que je veux dire par là, c'est que le film est à son image : très rigoureux et très pudique.

En parlant du procès, où les scènes ont-elles été tournées ?

SD : Au tribunal de Nantes. Je voulais un tribunal moderne, loin des boiseries qu'on

peut rencontrer dans certains tribunaux. Je voulais que cette histoire soit une histoire

d'aujourd'hui, la plus contemporaine possible. Aussi, je le voulais le plus sobre possible, pour qu'on s'attarde sur les visages, qu'on ne

s'intéresse qu'à cette histoire et qu'on ne regarde pas les statuettes qu'on peut apercevoir dans les vieux tribunaux.

Parlons de votre travail méticuleux sur la composition des plans. Les parents sont souvent isolés, ils ne se touchent pas, ne font que s'effleurer. La caméra reste figée, suit les démarches douloureuses de chacun.

SD : C'est un miroir grossissant de cette incommunicabilité qu'il peut y avoir entre les êtres et y compris au sein d'une famille. La déflagration qu'est cette affaire fait que la famille a du mal à fonctionner et d'exister. Cette affaire contamine tout autour d'eux. Le père et la mère vivent de manière tellement différente cet événement qu'ils n'arrivent

même plus à en parler. Ils n'arrivent plus à être ensemble tout court. D'où cette composition très froide, ce tribunal qui met Melissa Guers (ndlr : Lise Bataille, la jeune fille accusée) derrière une grande vitre. D'où mes plans très figés. Les personnages n'arrivent plus à se mettre en mouvement. **AD :** Ils sont écrasés, pris dans un étau !



Dans votre rôle d'avocate générale, vous semblez également figée, toujours derrière votre bureau. Vous vous levez, vous vous asseyez, on ne vous voit jamais hors de votre bureau.

AD : Oui ! (avec un large sourire) Je suis raide comme la justice.

Et maintenant que vous êtes maman, est-ce que votre rapport à ce rôle plutôt rigide, en vous attaquant sans discontinuer à une jeune fille, a été complexe à camper, par rapport à avant ?

AD : Pas du tout. C'est marrant on me parle souvent de ça mais ça n'a rien changé. Ma maternité n'empiète pas sur mon métier d'actrice. Quand j'ai lu le scénario, c'est surtout le rapport aux enfants, le rapport des parents face à leurs enfants qui s'adonnent à

des actes qu'ils n'auraient jamais cru possibles. Mais ce qui est plutôt intéressant avec mon rôle, je suis la plus jeune du tribunal, mais aussi la plus rétrograde. Je l'attaque sans cesse sur des questions morales.



Vous mettez très souvent les enfants au centre des débats. Dans vos deux films il en est question.

AD : C'est son troisième !

Le précédent est un moyen-métrage, il me semble.

AD : Oui, il fait 59 minutes et il s'appelle Allons enfants, qu'il a tourné avec ses propres enfants. Paul et Cléo Demoustier.

Et donc, les enfants ?

SD : Pour plusieurs raisons : l'apprentissage en fait partie, par exemple. Filmer un enfant est quelque chose de passionnant, un adolescent aussi. On capte un corps qui est en train de

changer, toujours en mouvement. On filme une âme. Ça me travaille de manière inconsciente puisque je reviens tout le temps sur le sujet.

La relation frère et soeur sur le plateau, c'est tendu ou agréable ?

SD : Ce que j'aimais bien, c'est qu'Anaïs était là pour les scènes de tribunal. Des scènes avec beaucoup de monde, beaucoup de figurants, beaucoup de caméras. Avoir quelqu'un de familier était précieux. Un tournage de ce genre génère beaucoup de pression. La présence d'Anaïs était réconfortante pour moi.

AD : Il me demandait de rester alors que j'en avais terminé avec mes scènes. C'était une expérience très agréable. On avait déjà travaillé sur un précédent projet, un court-métrage qui s'appelait des Noeuds dans la

tête (ndlr : en 2011), et je me souviens avoir eu des réactions adolescentes à l'époque. C'est-à-dire que je vivais mal le fait que Stéphane me dirige. J'étais sans arrêt en contestation, je refusais son autorité, comme une ado. Je pense qu'à présent j'ai pris en expérience et j'ai grandi. J'ai pris un vrai plaisir à tourner avec. Avec Stéphane, il n'y a pas ce round d'observation qu'on a avec un autre metteur en scène. Je comprends rapidement ce qu'il veut me dire. On était dans l'échange.

Aucune peur supplémentaire parce que c'était votre frère ?

AD : Oui, mais comme chaque film. J'avais surtout peur de ne pas être assez crédible dans le rôle. J'ai toujours beaucoup de doutes avant d'aborder un rôle. J'avais les mêmes que d'habitude, avec en plus la pression de ne pas décevoir Stéphane.

SD : J'avais vraiment envie de faire un film avec elle. Je me suis autorisé à lui proposer un

rôle de la sorte parce qu'elle n'avait jamais joué ça. Une femme vindicative, véhémence. Quelqu'un de très dur. J'étais intéressé de travailler avec elle ces motifs. Mais j'étais pareil, je ne voulais pas la planter, je voulais lui proposer quelque chose d'intéressant pour sa carrière.

Vous disiez dans une précédente interview que vous aimiez faire imaginer le spectateur. Votre dénouement laisse place à de nombreuses théories.

SD : Je voulais que le film traite un procès d'assises sans preuve absolue. Ça va reposer sur l'intime conviction. Je souhaite que le spectateur passe par cette expérience. C'est une affaire de croyance, qu'est-ce que chacun va croire, est-elle coupable ou non ? C'est ce qui m'intéressait avec un tel sujet. Je voulais

que le film questionne. Quand on a pas accès à la vérité primaire, tout repose sur la croyance. J'ai dit à Melissa de décider si elle était coupable ou pas. Le film travaille précisément ça : la croyance. Moi-même je ne veux pas savoir si elle est coupable ou pas.

Vous avez prévu de relancer une collaboration ?

SD : Si elle le veut bien.

AD : Moi aussi, j'aimerais bien.

Changement radical d'univers pour **Stéphane Demoustier** qui, après la fable enfantine largement improvisée d'**Allons enfants** (2018), propose un film de procès naturaliste aussi implacable que rigoureux, dans son écriture comme sa direction d'acteurs – et quels acteurs : Chiara Mastroianni et Roschdy Zem dans le rôle des parents, la géniale Annie Mercier dans celui de l'avocate de la défense... Le réalisateur enregistre de manière clinique la violence de la cour d'assises, à travers le cérémonial intimidant des audiences, la mise en cause des témoins bombardés de questions intimes, les remarques perfides de l'avocate générale (Anaïs Demoustier, la sœur du cinéaste, étonnante de dureté). Lise a-t-elle tué Flora ? L'adolescente paiera-t-elle le fait d'être jugée par des adultes qui ne peuvent pas (ou plus) comprendre son mode de vie ? L'efficacité de *La Fille au bracelet* doit beaucoup à la personnalité énigmatique et peu consensuelle de l'accusée, que la révélation Melissa Guers incarne avec une opacité troublante. **(Télérama)**

FFA 2019 « La Fille au bracelet » – Le spectateur en juré

par MALVINA RAUD

Pour son cinquième film, Stéphane Demoustier dresse le procès prenant d'une adolescente de 18 ans, a priori sans histoire. Un drame en quasi huis-clos qui place le spectateur sur le banc des jurés. Et qui lui inocule tout le stress d'une audience en Cour d'assises.

À Angoulême, la salle de cinéma a pris le temps du film des airs de tribunal. Des spectateurs changés en jurés venus assister au procès d'une lycéenne de 18 ans. Alors qu'elle est en vacances à la mer avec ses parents, Lise – interprétée par la jeune comédienne Mélissa Guers – se fait arrêter par la police. La vie de Lise bascule : elle est accusée du meurtre de sa meilleure amie. Deux ans plus tard, on la retrouve sur le banc des accusés, bracelet électronique à la cheville. Commence alors le long et pesant procès d'une adolescente que l'on ne sait juger coupable ou innocente.

De l'autre côté de la cage de verre, il y a les parents de Lise convaincus de l'innocence de leur fille. L'avocate de l'accusée, ténor du barreau qui essaie de tenir tête à une avocate générale accusatrice et déstabilisante. Et les différents témoins, qui apportent leur version des faits. Tous essayent de convaincre un jury, dont le spectateur fait partie.

Sans fioriture et sans faille

Ce qui frappe dans ce film, ce sont les silences. Stéphane Demoustier a su transmettre par ces vides récurrents l'angoisse d'un procès. Les questions accablantes de l'avocate générale laissent l'accusée et les témoins sans voix, ce qui donne au spectateur le temps d'imaginer ce qu'ils lui auraient répondu.

Les secondes sont ressenties comme des minutes lorsque la caméra du réalisateur reste braquée sur un des acteurs. Souvent, l'accusée ou les témoins restent à l'écran, même lorsqu'une autre personne s'adresse à eux, insistant ainsi sur la moindre émotion qui pourrait les trahir.

Sans fioriture, on dirait que c'est ainsi que Stéphane Demoustier a souhaité son film. Le réalisateur ne s'encombre pas de plans complexes. Il veut aller droit au but en filmant l'essentiel. Juste ce dont on a besoin pour comprendre les faits et se faire un avis. Comme pour un juré en Cour d'assises.



Roschdy Zem endosse le rôle d'un père calme et vent debout contre la condamnation de sa fille. Il ne doute à aucun moment de l'innocence de Lise et ne faiblit pas quand il apprend la vie décomplexée que mène sa fille. Idem pour Chiara Mastroianni qui incarne une mère qui a du mal à affronter le procès mais qui défendrait bec et ongles sa fille aînée. Et puis dans son rôle glaçant, Mélissa Guers excelle. Pourtant accablée par le Tribunal, Lise se montre sans faille. Tout au long du film, elle ne verse aucune larme, reste froide et sa compassion pour son amie morte est imperceptible. À tel point qu'à la fin du film, chacun a son appréciation sur la jeune fille. Innocente ou coupable ? À vous de juger.

